

DEMANDE DE PERMIS POUR INSTALLATION SANITAIRE

| IDENTIFICATION DU DEMANDEUR | |
|-----------------------------|---------------|
| Prénom : | Nom : |
| Adresse : | Code postal : |
| N° de téléphone : | |
| Courriel : | |
| Matricule : | Lot : |

Êtes-vous propriétaire? Oui Non

Si vous n'êtes pas propriétaire, vous devez présenter une procuration jointe à ce formulaire.

| IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE (à remplir si différent du demandeur) | |
|--|---------------|
| Prénom : | Nom : |
| Adresse : | Code postal : |
| N° de téléphone : | |
| Courriel : | |

| IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR (Veuillez indiquer les coordonnées de l'exécutant des travaux) | |
|---|--------------|
| Nom du responsable : | Téléphone : |
| Nom de la compagnie | Numéro RBQ : |
| Adresse: | |
| Téléphone : | |
| Courriel : | |

| EMPLACEMENT DES TRAVAUX | |
|-------------------------|-----------------|
| Adresse: | |
| Code postal : | Numéro de lot : |

| DÉTAILS DES TRAVAUX | |
|--------------------------------|----------------------|
| Date de début prévue : | Date de fin prévue : |
| Valeur totale du projet : | |
| Nombre de chambres à coucher : | |

| IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL (étude de perméabilité des sols fournis) | |
|--|------------------------|
| OBLIGATOIRE Lorsque les travaux sont en cours vous ou votre entrepreneur devez <u>prendre des photos</u> et l'entrepreneur doit fournir une <u>attestation que les travaux ont été exécutés en conformité de l'étude du test de percolation</u> . Veuillez-vous assurer de cette demande lorsque vous donnez le contrat. | |
| Nom de la compagnie : | Nom du professionnel : |
| Adresse : | |
| Téléphone : | |
| Courriel : | |

Le coût du permis pour une installation septique est fixé à 50\$ et un dépôt de 250\$ est demandé à l'obtention du permis et remis lorsque le formulaire d'attestation a été dûment remplie accompagné de photos des travaux exécutés en conformité aux plans et devis réalisés par la firme et envoyé à : inspecteur@strosaire.ca

PROCÉDURE D'OBTENTION DU PERMIS

- Veuillez compléter chacune des sections du présent formulaire.
- Veuillez déposer votre formulaire dûment complété, signé et daté (incluant les documents à fournir avec le présent formulaire), au bureau municipal de Saint-Rosaire ou envoyer le tout à : inspecteur@strosaire.ca
- L'inspecteur ou son adjoint, communiquera avec vous lorsque le permis sera prêt ou si votre demande est refusée.

IMPORTANT

Pour l'obtention d'un permis, vous devez obligatoirement remettre tous les documents exigés et avoir rempli le présent formulaire avec le maximum d'informations. L'inspecteur se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires pouvant lui permettre une meilleure compréhension de votre projet.

Prenez note qu'une demande incomplète peut retarder la délivrance du permis.

Le délai de traitement de votre demande de permis peut aller jusqu'à trente (30) jours selon la période à laquelle la demande de permis est déposée.

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC LE PRÉSENT FORMULAIRE

- Plans et devis de l'installation septique préparé par un professionnel compétent en la matière (technologue ou ingénieur), et comprenant :
 - Une étude de caractérisation du site et du terrain naturel (test de percolation)
 - Un plan de localisation à l'échelle des dispositifs de l'installation septique

Dans le cas où seul le remplacement d'une partie du système est projeté (fosse septique ou élément épurateur), fournir une attestation de conformité qui démontre que les parties du dispositif qui ne sont pas visées par la reconstruction, la rénovation, la modification ou le déplacement respectent les conditions suivantes :

- Elles sont conçues pour recevoir les eaux usées et les eaux ménagères du bâtiment
- Elle ne présente pas de signes d'altération susceptibles de compromettre son étanchéité ou sa performance attendue.
- Elles ne constituent pas une source de nuisance ou une source de contamination.

- Si le demandeur n'est pas le propriétaire, une procuration du propriétaire autorisant les démarches et les travaux.

DOCUMENTS À FOURNIR APRÈS LES TRAVAUX

IMPORTANT

Après la mise en service du système de traitement des eaux usées, le professionnel qui a réalisé les plans et devis doit inspecter les travaux et fournir à la Municipalité un rapport signé attestant la conformité des travaux réalisés aux documents soumis. Lorsque reçu la municipalité vous envoie par chèque votre dépôt de 250\$.

Ce rapport doit contenir, entre autres, des photos du site et de l'installation, un plan localisant les installations et une attestation de conformité. (Nous pouvons fournir un formulaire d'attestation à compléter par le professionnel à sa demande)

N.b. : Ce rapport n'est pas exigé lorsque les travaux visent seulement le remplacement d'une fosse existante.

SIGNATURE

- Je m'engage à remettre, à la fin des travaux, une attestation de conformité signée accompagné de photos afin de recevoir mon dépôt de 250 \$.
- Je déclare que les renseignements fournis au présent formulaire, ainsi qu'aux documents annexés, sont véridiques.

Signature

Date